



GLOTTOPOL

Revue de sociolinguistique en ligne
n° 28 – juillet 2016

*Epistémologies et histoire des idées
sociolinguistiques*

Numéro dirigé par Didier de Robillard

À la mémoire de T. Bulot

SOMMAIRE

- P. Blanchet et G. Ledegen : *Hommage à la mémoire de Thierry Bulot*
Didier de Robillard : *Introduction - Épistémologie, action, intervention sociolinguistique*
Rada Tirvassen : *Recherches sociolinguistiques et militantisme : et si la théorisation n'était qu'un autre point de vue ?*
Clémentine Rubio : *Vers une sociolinguistique historique*
Véronique Castellotti : *Idées sociolinguistiques et orientations didactiques. Histoires croisées, projets à repenser*
Dominique Pichard Doustin : *La comparaison selon une approche sociolinguistique herméneutique qualitative : ébauches de réflexion*
Gilbert Daouaga Samari : *La notion de langue maternelle en débat au Cameroun : flou terminologique, usages stratégiques et tergiversations critiques*
Shameem Oozeerally : *De la pensée écologisée à la systémisation dissipative : quelques pistes et enjeux épistémologiques-théoriques émergeant d'un regard rétro-anticipateur sur le bhojpuri de Maurice*
Didier de Robillard : *Fenêtres sur une sociolinguistique de la réception ou phénoménologique-herméneutique, ou sur des SHS qualitatives à programme fort*
Marc Debono : *Deux grandes conceptions de la réception (et leurs places respectives en sociolinguistique francophone)*
Isabelle Pierozak : *Pourquoi une sociolinguistique (de la /) en réception ? Citation et conception de la recherche / professionnalité du chercheur*
Valentin Feussi : *« Croyance originaire » et élaboration de sens. Quelles conséquences pour la sociolinguistique ?*
Ali Becetti : *Quelques réflexions critiques autour des orientations phénoménologiques-herméneutiques en sociolinguistique : épistémologies, différence, compréhension, relectures éthiques*

Comptes rendus

- Joanna Lorilleux : William Marx, 2015, *La haine de la littérature*, éditions de Minuit, 224 pages, ISBN : 9782707329165.
Véronique Castellotti : *Le plurilinguisme est-il responsable de tous les maux de la (recherche en) sociolinguistique et didactique des langues ?* Compte rendu de : Adami, H & André, V. (éds) 2015, *De l'idéologie monolingue à la doxa plurilingue : regards pluridisciplinaires*, Berne, Peter Lang, Collection Transversales n° 41, 299 pages, ISBN 978-3-0343-1384-1 br.
Clara Mortamet : Michel Arrivé, 2015 [1993], *Réformer l'orthographe ?*, Lambert-Lucas, Limoges, 240 pages, ISBN : 978-2-35935-162-0.

COMPTE RENDU

William Marx, 2015, *La haine de la littérature*, éditions de Minuit, 224 pages, ISBN : 9782707329165.

par Joanna Lorilleux

Université François Rabelais, Tours. EA 4246 PREFics-Dynadiv

Publié aux éditions de Minuit, fer de lance de la littérature résistante, puis d'avant-garde, de la littérature comme contre-pouvoir, la plaidoirie de William Marx est un objet littéraire tout aussi captivant que difficilement synthétisable. Sous le titre *La haine de la littérature* se déroulent quatre procès, au cours desquels Marx recense les griefs adressés de tous temps aux arts littéraires. Ce recensement offre à l'auteur l'occasion d'une brillante défense des lettres, qui pourrait, de prime abord, sembler ne pas concerner la sociolinguistique.

Certes, Claude Caitucoli nous invitait en 2004 dans les colonnes de cette revue à considérer « la littérature comme force glottopolitique » (*Glottopol* n°3, janvier 2004) en envisageant une approche sociolinguistique des littératures (francophones en l'occurrence) « qui se donne pour objet d'examiner les rapports entre les œuvres littéraires et les réalités sociolangagières : l'œuvre littéraire [y était] envisagée comme produit d'une situation sociolinguistique, comme révélateur de cette réalité et comme élément susceptible de la modifier » (*op. cit.* : 2). Cette seule citation suffirait à justifier le compte rendu de lecture présenté ici. Pourtant, l'ouvrage de William Marx ne se borne pas à entretenir une relation d'extériorité à la sociolinguistique, en lui proposant la littérature – indirectement – comme objet d'étude. Cet ouvrage nous concerne également parce qu'il offre un point d'appui épistémologique, en ce sens qu'il peut nourrir notre réflexion sur l'écriture même de la recherche. Le travail littéraire d'écriture de la recherche pourrait se profiler comme une aspiration glottopolitique des sciences humaines qualitatives, une revendication d'humanités.

Avant l'introduction, une citation de Flaubert, mise en exergue, nous indique la question à laquelle l'ouvrage répondra avec tant d'érudition, de verve et de malice : « D'où vient donc cette haine de la littérature ? » De l'antilittérature ! C'est-à-dire de « tout discours qui s'oppose à la littérature et la définit en s'y opposant. [sachant que l'] On nomme littérature tout discours auquel s'oppose l'antilittérature ». William Marx nous invite à faire avec lui « le tour de ce cercle ».

Entamer cette promenade en compagnie de l'auteur, c'est être emporté d'emblée, d'une écriture preste, au cœur de l'Iliade, puis aux abords de nombreux textes : ceux des antilittérateurs comme ceux qui jalonnent l'histoire de la littérature. Le prologue « Une parole venue d'ailleurs » invite à penser ce qu'est la littérature, consubstantielle du langage, qui

seule peut nous rendre accessible un monde absent. La littérature permet – à ceux qui la fréquentent – de percevoir un ailleurs inaccessible sans la médiation du discours.

Les paroles de Teucros viennent elles-mêmes de cet autre monde, tombées d'une bouche fictive qui nous renvoie à un ailleurs inaccessible sinon par le seul langage. (p. 19)

Voici une fonction du langage, du discours littéraire qui rejoint un des objectifs des écrits en sciences humaines : faire comprendre, rendre accessible un ailleurs auquel le lecteur n'avait jusqu'alors pas eu accès (l'expérience de recherche, l'interprétation qu'en donne le chercheur, son expérience propre). Là ne s'arrête pas la réflexion de l'auteur : cet ailleurs, rendu accessible par le biais du discours – on pourra penser, même s'il n'est pas mentionné dans le livre, à celui que produit le chercheur, dans le cas des sciences humaines – ne se confond pas avec l'entité à laquelle elle se réfère. Autrement dit, « Ceci n'est pas une pipe » et si les mots convoquent – comme la pipe de Magritte qui n'en est pas une –, ce qu'ils convoquent ne se réduit pas à eux. Selon ce qui est exprimé dans le prologue, le langage est un médium qui, seul, peut renvoyer à un ailleurs sans lui inaccessible. La littérature est ainsi dotée d'un pouvoir important qui lui vaudra précisément qu'on s'oppose à elle.

Premier procès – Autorité

L'idée principale développée dans ce premier chapitre, est celle selon laquelle face à l'unité d'un système, le poète constitue une menace en introduisant l'hétérogène. Pour qu'un système (politique, de pensée, scientifique...) s'impose, l'autorité du poète doit donc être remise en cause. Première phase de l'histoire de l'antilittérature, la philosophie platonicienne vise à instaurer face à l'autorité du poète, l'autorité de la raison.

Dans la cité grecque, c'est toujours discours contre discours : pas de victoire politique qui ne soit celle d'un discours particulier. Inversement, pas de discours qui ne soit politique. La mise au ban de la poésie par les philosophes n'est pas simple affrontement de chiffonniers trop bavards : c'est une lutte pour le pouvoir – ou pour l'influence sur le pouvoir. (pp. 33-34)

Cette lutte se déroule notamment sur le terrain de l'autorité : là où la poésie tirait autorité de son inspiration divine, la philosophie la ferait désormais reposer sur le *logos*.

Ce que peut la Sybille grâce au dieu Apollon, Héraclite s'en proclame capable grâce à l'intelligence et au logos, sans fard et sans ornement [...] la littérature est le sommeil de la raison. (p. 39)

L'argument vaut aussi pour le discours scientifique qui se veut neutre, restituant « une connaissance objective, c'est-à-dire qui existerait indépendamment des subjectivités des scientifiques qui la produisent » (Schmoll, 2006 : 8).

Ce que nous pourrions postuler pourtant, c'est que, précisément par son pouvoir évocateur, la littérature fait comprendre hors de la raison. Cela ne signifie pas qu'il faille nier le rôle de la raison dans la compréhension, mais plutôt refuser l'amputation à laquelle le discours scientifique canonique procède en son nom. Raison n'est pas seule mère de compréhension.

Selon Socrate, le poète est un « dangereux charmeur », et n'a pas le droit de cité. Son pouvoir est reconnu, tantôt nocif, tantôt – s'il est contrôlé – utile, notamment à l'éducation. La poésie autorisée ne perd pas de son pouvoir, elle peut au contraire bénéficier à ses pourfendeurs, « les mensonges de la poésie sont dangereux non parce que tout mensonge le serait, mais parce que tout mensonge l'est quand il n'a pas l'État pour auteur » (p. 41).

Le procès fait à la littérature, sur le terrain de l'autorité repose sur l'idée-force selon laquelle face à l'unité du système (cité idéale de Platon, discours cohérent du *logos*, système objectif de la science moderne), le poète constitue une menace en introduisant de l'hétérogène.

L'autorité de la littérature est ainsi mise en questions relativement à :

- la responsabilité de ses auteurs : les poètes « ne sont pas autorisés à mentir, dans l'incapacité qu'ils sont de se porter garants des conséquences de leurs fables » (p. 41) ;
- leur maîtrise du discours et de soi : le poète, inspiré par un dieu, est dépouillé « de sa maîtrise ainsi que de son identité » (p. 42). D'inspiration divine, il ne contrôle pas ses dires.
- la constance ou la stabilité du discours, la cohérence et l'unité : « capable de parler au nom de plusieurs successivement, d'incarner de nombreux personnages, et littéralement de “devenir toutes sortes de choses”, le poète échappe de manière inquiétante à l'unité et à la cohérence. [...] il est le divers, l'ondoyant, le transformiste insaisissable, étranger toujours à autrui comme à lui-même » (p. 42) .

Resituant son interprétation dans le contexte de la Grèce antique, Marx note que « Faute d'une parole révélée unique et l'emportant sur les autres, tout texte poétique était apte à dire non pas la vérité, mais une vérité sur les dieux » (p. 47), générant ainsi une « polyphonie généralisée » (p. 48). « Il n'y avait pas de discours unificateur et fiable », ce qui pourrait aussi être le procès fait à des approches ultra-qualitatives en SHS.

L'autorité acquise par la philosophie se déploie au sein d'« un monde sans révélation divine ». En raison de cette absence, « le magistère des choses divines » est confié aux « philosophes dont la fonction revendiquée haut et fort consistait précisément à dire la vérité sur les hommes et sur les dieux » (p. 48). À cela aussi, on trouvera un écho dans nos sociétés modernes où le sacré, le religieux viennent brutalement s'opposer à leur éviction par les sciences. La littérature serait-elle, par retour, un élément de la compréhension de ces dimensions spirituelles qui semblent échapper à nos cadres de pensée ?

De l'autorité divine à l'autorité de la raison, le bannissement des poètes correspond selon W. Marx, à un bouleversement du régime du vrai. Le rapport à la littérature aurait donc à voir, depuis ses origines, avec l'attribution du pouvoir de dire le vrai. Le *logos* philosophique étant menacé par le régime du vrai sous-tendant la poésie, la littérature, il s'applique à l'évincer, à la délégitimer. La vérité plurielle énoncée par l'aède d'une part, le devin et enfin le roi d'autre part, est remplacé chez Platon par une vérité que seul le philosophe peut énoncer.

La question du régime du vrai est une question centrale de la science se faisant ; ainsi proposer un travail au sein des Humanités plutôt que des sciences humaines présuppose sans doute – si ce n'est un bouleversement, du moins une réflexion sur le régime du vrai. Et l'ouvrage de W. Marx peut nous accompagner à évoquer la possibilité de revendiquer une autorité qui soit propre à une autre écriture des humanités.

Notons encore, avant de passer au procès suivant, que le procès de la littérature en abus d'autorité n'a pas lieu quand celle-ci ne prétend à aucune puissance, à aucun exercice du pouvoir.

Deuxième procès – Vérité

Si le réquisitoire contre la littérature au nom de l'autorité lui accordait encore quelque bienfait dans le domaine de l'éducation, à condition qu'elle émane de l'État, la littérature perd dans ce deuxième procès tout pouvoir de dire le vrai. L'« [...] antagonisme de la science et de la littérature » est un « lieu commun de l'antilittérature ». La littérature y est « dépossédée de la vérité par la science, elle n'a plus le droit de cité, dans l'éducation ou dans la société en

général » (p. 84). Après la philosophie, c'est donc au tour de la science de s'opposer au(x) pouvoir(s) de la littérature, en intentant un procès non plus à son autorité, mais en mettant en doute son pouvoir à faire émerger une vérité.

Marx relate de manière détaillée les conditions de réception du discours de Charles Percy Snow, proclamé en 1959 à Cambridge, « un discours opposant radicalement le principe littéraire au principe scientifique et valorisant le second au dépens du premier » (p. 75).

« Porteuse d'une vérité et d'une efficacité dont la littérature était dépourvue, la science avait vaincu, définitivement [...] » (p. 77). Pour Snow, une nouvelle littérature devait advenir, « qui intègre les vertus de la science et se subordonne à celle-ci » (p. 75).

Pour la défense de la littérature, Marx convoque le critique littéraire Franck Raymond Leavis qui, en 1962 entreprend de combattre le credo que Snow diffusait avec grand succès :

Que la science rende plus efficace l'action humaine, nul n'en saurait disconvenir. Mais, interroge le critique, quelles seront les fins de cette action ? Le savant dans son laboratoire n'a pas plus qu'un autre la capacité d'en décider. Or, voilà justement à quoi réfléchit la littérature : aux finalités ultimes. (pp. 79-80)

L'argument de la défense reconnaît à la littérature, faute d'une capacité directe d'agir, le pouvoir moral de réfléchir aux finalités de la connaissance et de l'action. Ce que fait la littérature ne relève pas directement de l'action, mais de la réflexion sur l'action. La compréhension que la littérature offre de l'humanité est une compréhension éthique. En ce sens, la littérature ne saurait se subordonner à la science, comme le préconisait Snow, mais sa capacité à interroger notre existence embrasse aussi les dimensions les plus pragmatiques de l'existence, et donc de la science. « [...] il y a une dimension réflexive propre à la littérature, dont ni l'université ni l'humanité en général ne sauraient faire l'économie[...] » (p. 80).

Pour Leavis,

il existe avant cela [la création de la science] une réalisation humaine créée en commun, une œuvre plus fondamentale encore de l'esprit humain (et pas seulement de l'esprit), sans laquelle l'érection triomphante de l'édifice scientifique n'aurait pas été possible : il s'agit de la création du monde humain, incluant le langage. C'est une création sur laquelle nous ne pouvons nous appuyer comme sur un acquis du passé. Elle vit dans la vivante réaction créative aux changements du présent. (p. 80)

Et Leavis de poursuivre sur l'expérience de la littérature :

Vous ne pouvez pas montrer du doigt le poème, il n'est « là » que dans la réaction re-créative d'esprits individuels aux signes noirs disposés sur la page. Cependant – voici une nécessité de foi – c'est quelque chose où les esprits peuvent se rencontrer. (p. 80)

La littérature offre donc, comme l'expérience de l'œuvre d'art, une occasion de re-création, d'appropriation. Et la compréhension revêt alors une dimension phénoménologique-herméneutique : la compréhension du poème ne réside pas dans les signes, mais dans la « réaction re-créative » du lecteur, dans son appropriation. Elle peut rendre « sensible un ordre de réalités qui [...] serait propre [à la littérature] : celui d'un « troisième royaume » selon les mots de Leavis repris par W. Marx, « intermédiaire, intercalé entre le for intérieur et le monde extérieur, entre la subjectivité pure et l'objectivité dure » (pp. 80-81).

Snow rétorqua que l'étude d'un monde partagé se fait mieux par les sciences sociales que par la littérature, mais le « troisième royaume » de Leavis ne correspond pas à cette troisième culture évoquée par Snow : « [...] l'expérience littéraire déborde largement cette seule description d'un monde partagé » (p. 82) ce débordement est triple, et ses deux premiers aspects concernent des questions au cœur de la sociolinguistique : « une expérience de langage contribuant à la fondation d'une langue commune ; une expérience esthétique

permettant l'instauration d'un canon et d'une tradition de référence ; une expérience morale visant [...] la critique de la vie » (p. 82). Ce dernier aspect s'étend quant à lui à l'ensemble des chercheurs en sciences humaines. La défense de Leavis amène W. Marx à s'interroger :

La science pourra-t-elle jamais rendre obsolète la littérature, s'il est admis que la question morale et l'expérience esthétique doivent demeurer au centre de toute éducation et de toute existence civique ? (p. 82)

On perçoit désormais clairement l'intérêt que l'ouvrage offre à une réflexion sociolinguistique, tant du point de vue des relations pouvoir/contre-pouvoir, que de celui de la constitution des normes. Mais le livre de W. Marx s'ouvre ici sur un autre aspect qui pourra nourrir la recherche en didactique : du point de vue de l'appropriation, la littérature comme expérience présente bien des pistes d'intervention, à condition qu'on ne se limite pas à l'étude ordonnée de ses signes. Une autre direction, qui n'est pas abordée dans le texte, est celle qui proposerait à l'étude la littérature comme expérience pratique – une praxis –, expérience du langage, comme médium de la connaissance du monde, du commun, autant que d'une expression subjective.

Contre l'« [...] abandon forcé de la vérité au pouvoir de la science » (p. 82), Matthew Arnold, en 1882, envisageait la littérature comme un élément qui « [...] fait appel à tout ce qui nous constitue comme des êtres humains, elle englobe la science, elle la présuppose ! Tandis que l'inverse n'est pas vrai » (p. 84).

Troisième procès – Moralité

Non seulement menaçante, trompeuse et inutile (ce qui aurait presque suffi à un procès en immoralité) la littérature subit ici les plus basses attaques, qu'on en juge plutôt : elle est accusée de faire risquer de nombreuses atteintes telles que le bovarysme, la mollesse, l'affaiblissement, la féminité, etc. « La lecture des poètes est une école du vice, ni plus ni moins [...] » (p. 117) et c'est au nom d'un combat « contre une activité jugée inutile, asociale, contre-productive et antifamiliale » (p.117) qu'il faut lui faire front. La littérature et la recherche formelle afférentes sont vues par leurs accusateurs comme une dépense somptuaire.

La recherche formelle induit l'écart moral parce qu'elle comporte elle-même une dimension d'amoralité : il n'est pas moral de consacrer du temps à une activité aussi futile et aussi inutilement sophistiquée que la poésie. Le renversement de l'échelle des fins et des priorités impliqué par le travail poétique, mettant au plus haut ce qui devrait rester tout en bas, ne peut qu'aller de pair avec une inversion de l'échelle des valeurs dans le comportement général. Pas d'ordre esthétique sans confusion éthique. (p. 120)

Cette dimension est d'autant plus pernicieuse, insistent les contempteurs de la littérature, que ses principales victimes en sont les femmes et les enfants ; mais quel qu'en soit le lecteur, la littérature le manipule et l'affaiblit.

Le jugement éthique que l'individu est censé pouvoir exercer dans une situation réelle, face à des personnes de chair et d'os, on l'en estime dépourvu devant un texte littéraire : la littérature priverait le lecteur de son autonomie morale, et c'est pour cette raison qu'il faudrait à celui-ci s'émanciper de la tutelle littéraire. (p. 132)

La défense reconnaît que « l'enfance est donc le grand sujet [du procès en immoralité] et [que] les adversaires de la littérature n'ont pas tort de faire porter l'essentiel de leurs critiques sur sa valeur éducative » (p.135). Mais refuser une valeur morale à la littérature revient à dénier au lecteur la possibilité de porter un jugement autonome. « L'apprentissage exige l'obstacle ou il n'y a plus à apprendre » (p. 134). C'est finalement l'accusation qui se voit

ainsi renvoyée à sa propre immoralité : liée au fait de ne considérer le lecteur que comme un esprit mineur, manipulable, non émancipé et incapable de jugement. « [...] la possibilité existe bel et bien pour chaque lecteur [...] d'investir la fiction d'une façon singulière et de s'y projeter différemment selon l'humeur et les circonstances » (p. 135).

Ignorant la catharsis d'Aristote, les accusateurs de la littérature estiment encore que « Les poètes ont tort de montrer des héros et *a fortiori* des dieux riant ou pleurant, intempérants ou avides : il faut les représenter impassibles comme des sages ; c'est le seul exemple à donner » (p. 144).

La défense de la littérature ne s'attarde pas ici à relever un à un les griefs qui lui sont faits, elle prend de la hauteur et se construit plus globalement.

On souligne qu'en accusant la littérature de tromperie, de mensonge, de séduction factice, en l'accusant d'être maîtresse de vice et d'erreur, on lui accorde un pouvoir et une autorité que par ailleurs on lui dénie. Si on l'accusait d'insignifiance, si on la passait sous silence, si on l'ignorait ; on lui retirerait toute possibilité d'être.

La littérature, par ailleurs, est une permanence qui se métamorphose : « [...] attaquer les poètes, c'est vouloir assassiner les antiques instituteurs de l'humanité, les défendre c'est maintenir le lien avec la langue originelle et la tradition, et perpétuer le fil qui unit chaque génération à la suivante comme à la précédente » (p. 131).

Quatrième procès - Société

Le dernier chapitre de l'ouvrage est consacré aux relations qu'entretiennent littérature et société. « Ce qui est mis au débat, c'est la capacité des écrivains à exprimer les aspirations, les besoins, les idéaux de la société dont ils sont issus, à prendre la parole pour elle, ainsi qu'à la représenter fidèlement, dans sa complexité et sa diversité [...] » (p. 154). Le discours littéraire a-t-il la capacité de refléter, comme le supposait Caitucoli en 2003, la société dont il est issu ? Par ailleurs, cette capacité à refléter une société (dont ils sont issus et/ou qu'ils étudient) n'est-elle pas aussi une ambition des chercheurs en SHS ? Sans doute oui. Si le procès finit par montrer que la littérature possède cette capacité, ne devrait-on pas alors réfléchir à ce qu'elle peut apporter à la recherche en SHS ?

À travers le conte de la princesse (de Clèves) et du ministre (de l'intérieur), ce chapitre aborde aussi la question de la constitution de la légitimité des discours, de la minoration de certains d'entre eux et de la forme que revêt cette minoration, indiquant au passage que « le conflit de légitimité politique et sociale est l'un des plus anciens auxquels la littérature se soit confrontée » (p. 163). Rappelant les sorties de N. Sarkozy sur *la Princesse de Clèves*, W. Marx invite à penser le rôle que la littérature peut jouer en contribuant au « substrat culturel permettant de faire société, [...] un ensemble de références communes autorisant le dialogue et la compréhension réciproque. » (p. 158). Il s'interroge : « [...] peut-on de ce cadre commun de références extraire la littérature en tant que telle ? » (p. 158).

Les politiques en ont fait un épouvantail et cherchent à attirer à eux ceux que la littérature effraierait. Ce faisant ils soulèvent un tollé qui met en lumière l'attachement de la nation à sa littérature. Cela souligne la portée sociale de la littérature « le moyen d'expression privilégié de la nation française, celui par lequel elle prend conscience de son destin » (p. 163) ainsi que l'aveuglement des politiques en question qui auraient pris pour argent comptant « [...] un déplacement de légitimité ou [...] un déclassement de l'activité littéraire dans l'échelle des valeurs [...] » (p. 163).

Un autre pan de ce conflit de légitimité est illustré par la réception en France de l'ouvrage d'Hoggart, *The uses of Literacy*, curieusement traduit par Bourdieu et Passeron sous le titre *La culture du pauvre*.

L'émergence des *cultural studies*, avec l'ouvrage de Hoggart comme jalon initial, aurait contribué, selon l'auteur, à noyer la littérature dans un ensemble de facteurs, laissant ainsi, contre la volonté des initiateurs de ce courant (Hoggart et Williams), un champ plus libre aux antilittéraires (défenseurs de la culture scientifique face à la culture littéraire, dont Snow constitue dans l'ouvrage un des porte-étendards).

Pour qu'il y ait antilittérature, nul besoin qu'un sujet en porte explicitement le discours : il suffit d'un mouvement social de fond, dont les causes multiples sont à rechercher partout, y compris parfois dans la littérature elle-même. (p. 173)

Mais plus encore que l'intégration de la littérature au sein des *cultural studies*, « comme simple élément d'un ensemble plus vaste, au même titre que le cinéma, la télévision ou la chanson » (p. 172) le discours de la sociologie française fut un coup porté à la littérature, qui la réduisait au rang d'« outil de distinction entre les classes sociales, [...]d'instrument d'une ségrégation culturelle, preuve la plus manifeste de l'hypocrisie ou de l'échec des ambitions démocratiques de l'école républicaine [...] » (p. 174).

Hoggart et Williams, eux-mêmes professeurs de littérature, lui attribuaient une valeur propre, et cherchaient à mieux transmettre « la connaissance et le goût des grandes œuvres du canon à tous les étudiants, quelle que fût leur origine sociale » (p. 172). Bourdieu et Passeron au contraire n'y voient qu'un « instrument de pouvoir entre les mains des classes dominantes. » (p. 174), Pour eux,

Elle n'a pas de valeur en soi (ou du moins cette valeur est sans incidence dans le processus décrit) ; elle ne sert pas à former d'une manière ou d'une autre le sens esthétique ou moral des élèves ; elle ne permet pas d'enrichir humainement leur existence ; elle ne vise pas à donner un sens au monde où ils vivent ; elle ne sert pas à leur donner le langage et les références communes grâce auxquels ils s'intégreront dans la société. (ibidem).

En outre, W. Marx qualifie de littéraire « la méthode suivie par le sociologue anglais [Hoggart], subjective, empathique, intuitive, – littéraire, si l'on peut dire- [...] » (p. 175) et l'oppose à celle revendiquée par Bourdieu et Passeron, où dominant l'« objectivité et scientificité sans compromis par l'emploi d'une rhétorique universitaire, d'un vocabulaire spécifique et de tableaux et de statistiques appuyés sur des enquêtes d'allure exhaustive » (p. 175).

À l'accusation de Bourdieu qui considère la « vie littéraire » comme un jeu sans enjeu autre que celui qui en fait une valeur distinctive, W. Marx oppose l'argument suivant :

Certes, mais encore faut-il qu'il ne s'agisse que d'un jeu, qu'il n'engage pas une vision du monde, une célébration particulière des dieux, des hommes, de l'existence, que sais-je ? – ou leur dénonciation – qu'il n'assume pas une fonction hygiénique ou médicale. S'il s'avérait que la littérature a une fonction autre que purement esthétique, une bonne part de l'argument à son encontre s'effondrerait, et les sociologues s'y intéresseraient, en tant que signes de distinction, aussi peu qu'à l'économétrie ou à l'informatique. (p. 176)

De Rousseau à Sarkozy en passant par Bourdieu et Passeron, la littérature se révèle n'être jamais « une expression adéquate de la société » (p. 177), tantôt pas assez aristocratique tantôt trop élitiste. N'étant jamais adéquate, elle est toujours marginalisée, et constitue aussi de ce fait un contre-poids (faute de lui accorder du pouvoir) à la norme instituée.

Deux mille cinq cents ans [après Platon], la voici pourtant toujours là, différente bien sûr et dotée de formes et fonctions incomparables, mais présente, vivante, actuelle, et l'antilittérature est là également, dans une symbiose parfaite, pour en limiter les pouvoirs

et les usages, en définir les contours, en suggérer les dangers, en regretter les échecs. Le procès fait à la littérature au nom de la société est moins souvent celui d'une force que d'une faiblesse et d'une impuissance : une bonne raison de continuer à en lire et en écrire – différemment. (p. 178)

W. Marx nous soumet ici l'idée d'une transformation du littéraire qui suit aussi celles des groupes humains, comme une consubstantialité de la littérature et de l'humanité, conférant ainsi à la littérature toute légitimité – au moins pour la sociolinguistique et la didactique des langues ; qu'on la considère comme un objet d'étude pertinent, ou comme la possibilité d'une expérience contribuant l'appropriation du monde (Lorilleux, 2015).

Conclusion : la face cachée de la littérature

Les quatre procès faits à la littérature se répètent à l'infini, mais les accusations dominantes varient en fonction de phases idéologiques au sein desquelles se déroulent ces procès, et qui en modulent les enjeux. Ainsi, dans un contexte où le *logos*, la raison, cherchent à s'imposer, c'est le caractère transcendant de l'autorité de la littérature qui constitue la menace principale ; dans un monde où priment pragmatisme et positivisme, c'est sa capacité à produire un double du réel menaçant d'en prendre la place qui est mise en avant ; la littérature se fait action aux périodes de « développement de la rhétorique ou réforme religieuse » (p. 181) ; elle est expression individuelle ou collective et permet l'affirmation de la subjectivité quand l'objectivité se veut toute-puissante. Rien d'étonnant donc à ce que la littérature intéresse la recherche (au sens où elle la concerne) cette dernière pouvant se définir tout à la fois comme autorité, vision, action et expression notamment dans les approches les plus qualitatives.

Selon Hérodote, « hors de la poésie, il y a [...] le territoire des connaissances précises, des événements réels ; à l'intérieur, eh bien, il y a seulement ce qui reste, et qui est indéfinissable » écrit Marx, (p. 184). La littérature serait donc potentiellement un moyen d'atteindre cet indéfinissable sur lequel la sociolinguistique et la didactique jettent pour l'heure un voile pudique, faute d'outils jugés adéquats pour en discuter. Les œuvres littéraires, quant à elles, « [...] le font comme elles l'ont toujours fait, c'est-à-dire sans légitimité, sans méthode, sans façon. La littérature est le discours illégitime par excellence. » (p. 185) ; c'est pourquoi, non seulement comme objet d'étude, mais comme moyen de création, elle devrait intéresser la sociolinguistique.

Bibliographie

- CAITUCOLI C. 2004, « Présentation », *Glottopol*, n° 3, janvier 2004, *La littérature comme force glottopolitique, le cas des littératures francophones*, pp. 2-5.
- LORILLEUX J. 2015, « Ecritures transformatives. Quand des élèves allophones deviennent auteurs, ou : de l'appropriation à l'émancipation », Thèse de doctorat soutenue le 5 décembre 2015 à l'université François Rabelais de Tours.
- RAZAFIMANDIMBIMANAN E ; CASTELLOTTI V. (dirs), 2014, *Chercheur-e-s et écriture qualitative de la recherche*. Bruxelles, EME.
- SCHMOLL P. 2006, « L'écriture, point aveugle de l'épistémologie ? », *Revue des sciences sociales*, n° 36, pp. 8-11.

GLOTTOPOL

Revue de sociolinguistique en ligne

Comité de rédaction : Michaël Abecassis, Salih Akin, Sophie Babault, Claude Caitucoli, Véronique Castellotti, Régine Delamotte-Legrand, Robert Fournier, Stéphanie Galligani, Emmanuelle Huver, Normand Labrie, Foued Laroussi, Benoit Leblanc, Fabienne Leconte, Gudrun Ledegen, Danièle Moore, Clara Mortamet, Alioune Ndao, Isabelle Pierozak, Gisèle Prignitz, Georges-Elia Sarfati.

Conseiller scientifique : Jean-Baptiste Marcellesi.

Rédactrice en chef : Clara Mortamet.

Comité scientifique : Claudine Bavoux, Michel Beniamino, Jacqueline Billiez, Philippe Blanchet, Pierre Bouchard, Ahmed Boukous, Pierre Dumont, Jean-Michel Eloy, Françoise Gadet, Marie-Christine Hazaël-Massieux, Monica Heller, Caroline Juilliard, Jean-Marie Klinkenberg, Jean Le Du, Marinette Matthey, Jacques Maurais, Marie-Louise Moreau, Robert Nicolai, Lambert Félix Prudent, Ambroise Queffélec, Didier de Robillard, Paul Siblot, Claude Truchot, Daniel Véronique.

Comité de lecture pour ce numéro : Laura Abou-Häïdar, Henri Besse, Annette Boudreau, Josiane Boutet, Aude Bretegnier, Romanu Colonna, Christine Deprez, Jean-Michel Eloy, Michel Francard, Médéric Gasquet-Cyrus, Laurent Gosselin, Vinesh Hookoomsing, Emmanuelle Huver, Guy Jucquois, Mylène Lebon-Eyquem, Fabienne Leconte, Véronique Miguel-Addisu, Danièle Moore, Marielle Rispaïl, Cyril Trimaille, Jean-Benoît Tsofack, Cécile Van den Avenne, Daniel Véronique.

Laboratoire Dysola – Université de Rouen
<http://glottopol.univ-rouen.fr>

ISSN : 1769-7425